



**Information sur les décisions prises par le Conseil municipal  
lors de la séance du 30 avril 2024**

---

**Lors de cette séance, le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :**

- A l'unanimité (19 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 24-03 relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 170'000 F, destiné à des interventions sur les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, situés au chemin des Rayes, dp8351 et dp8358, au chemin du Vieux-Vésenaz, dp8348 et dp8359 et au chemin Neuf-de-Vésenaz, dp8361 et dp9352, propriété de la commune de Collonge-Bellerive
- A l'unanimité (19 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 24-04 relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 80'000 F, destiné à des interventions sur les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, situés à la route d'Hermance, entre le carrefour de Vésenaz et le chemin de Botterel, DP8362, propriété du canton de Genève
- A l'unanimité (19 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 24-05 relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 300'000 F, destiné à des interventions de resurfaçages partiels des chaussées de la route de la Repentance, dp8453, du chemin des Crêts-de-la-Capite, dp8368, du chemin du Vieux-Vésenaz, dp8359, ainsi que du trottoir du chemin de Plumaget, dp8354, propriété de la commune de Collonge-Bellerive
- A l'unanimité (19 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 24-06 relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de 46'000 F destiné à l'installation de panneaux photovoltaïques sur la halle de tennis, sise chemin de Relion 22, parcelle N°8117 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive
- A l'unanimité (19 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 24-07 relative à l'ouverture de crédits budgétaires supplémentaires 2024 d'un montant total de 202'000 F, destinés à divers travaux d'entretien, achats et honoraires

**Le dernier jour du délai référendaire pour ces délibérations est fixé au 17 juin 2024.**

**Lors de cette séance, le Conseil municipal a accepté la motion suivante :**

- A l'unanimité (19 oui), le Conseil municipal a accepté la motion 24-04 « La commune soigne ses entrées et sorties », déposée par Mme Paola di Romano et M. Laurent Wisler (groupe Alternative communale).

---

Les textes de ces délibérations et de cette motion peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage officiels de la commune ou à la Mairie.